Le parcours artistique
de Michel Blazy

Réserve naturelle nationale des vallées de la Grand-Pierre et de Vitain

CDPNE
Comité Départemental
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement

Réserve Naturelle
GRAND-PIERRE ET VITAIN

Qu'est-ce qu'une commande publique ?

La commande publique désigne à la fois un objet - l'art qui, sortant de ses espaces réservés, cherche à rencontrer la population dans ses lieux de vie - et une procédure, marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'œuvre et sa réception par le public.
La procédure de commande publique se déroule en 2 temps :

- Le pré-projet qui donne lieu à une maquette. Il est entièrement financé par l'Etat.

- La présentation du projet à la commission nationale de la commande publique qui définit la participation de l'Etat pour sa réalisation.

La commande publique du sentier artistique de la réserve

Dans le cadre du sentier de la réserve naturelle nationale des vallées de la Grand-Pierre et de Vitain, le projet de commande publique est né de la volonté du Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE), organisme gestionnaire de la réserve, d'introduire une dimension artistique dans son aménagement et sa valorisation.
Ce projet a été initié le 8 novembre 2002.

Si la maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée au CDPNE, l'accompagnement et le suivi du projet, de sa conception à sa réalisation, ont été assurés par un comité de suivi, constitué le 10 janvier 2003 et composé des représentants des organismes suivants :

- La commune de Marolles
- La commune d'Averdon
- La Communauté d'Agglomération de Blois
- Le Conseil Général de Loir-et-Cher
- Le Conseil Régional du Centre
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles
- La Direction Régionale de l'Environnement
- La Préfecture de Loir-et-Cher
- La Fondation de France
- Le CDPNE

Ce comité de suivi a été chargé du choix des artistes sollicités pour présenter un projet d'esquisse, puis de celui de l'artiste qui réaliserait l'œuvre. Après 6 réunions, le 29 septembre 2003, 3 artistes ont ainsi été sélectionnés : Michel BLAZY, Daniel DEZEUZE et Franck SCURTI.
Après la rencontre avec chaque artiste, Michel BLAZY a été retenu le 1er juin 2004 pour la présentation de son projet à la commission nationale.

Le jeudi 31 mars 2005, la commission nationale de la commande publique a voté à l'unanimité en faveur de la réalisation du projet de création d'un sentier d'interprétation à dimension artistique sur la réserve. Le sentier artistique allait pouvoir être créé.

Cependant, le statut de réserve naturelle nécessitait une autre autorisation avant le lancement des travaux : en juillet 2005, la Préfecture accédait à la requête de modification du balisage du sentier de la réserve.

L'aventure prit fin le 26 janvier 2007, avec l'inauguration du sentier artistique, en présence de l'artiste, des membres du comité de suivi, des administrateurs du CDPNE, des financeurs du projet, et de nombreux habitants des villages de Marolles et d'Averdon. Soit 200 personnes environ pour saluer la finalisation de l'œuvre. Une fin pour un début : le sentier est désormais ouvert à tous, pour la découverte de l'alliance de l'Art et de la Nature.

Cette commande publique a bénéficié du soutien de :
Ministère de la culture et de la communication - DRAC Centre - Conseil Général de Loir-et-Cher
Agglopolys - Fondation de France

Michel Blazy, artiste

Les propositions artistiques de Michel Blazy s'intéressent au vivant. Michel Blazy accorde une place privilégiée à l'observation du vivant et du mort, et au passage entre ces deux états.

Michel Blazy met en œuvre des matières organiques, matériaux simples, naturels : purée de carotte, lentilles..., ou industriels : croquettes pour chien, savons... et laisse évoluer les processus naturels.

Les transformations de ces matériaux d'origine vivante s'inscrivent dans le cycle de la matière : de l'organique au minéral et du minéral à l'organique.

Plus que des objets ou des formes, les œuvres de Michel Blazy sont en fait des « modes emploi » qui, comme des graines en état de dormance, attendent que soient réunies les conditions favorables à leur développement.

Michel Blazy, artiste français, est né en 1966.

L'artiste
et la réserve

"Mes installations prennent pour modèle le vivant ; elles intègrent l'intervention humaine et sont soumises aux interactions de leur environnement, paramètres physiques de l'espace où elles s'inscrivent : hygrométrie, ensoleillement, fréquentation du lieu ... Auteur d'un geste minimal à l'initiation d'un processus, c'est cette évolution de la sculpture qui m'intéresse, dans un temps indéterminé. Ces installations sont reproductibles, loin de la finitude de l'objet, elles peuvent être le mode d'emploi d'une expérimentation dont l'observateur est l'acteur potentiel et s'implique dans le processus d'existence ou d'évolution de la sculpture. Née d'une volonté de la créer, de l'observer, elle implique la dimension affective des rapports qu'on entretient avec elle.
Dans la proposition d'intervention sur le site, à l'entrée de la réserve naturelle, le "jardin des plantes mortes en pot" - un espace de dalles en terre cuite qui s'inscrit dans la végétation existante - fait référence à l'activité de l'Homme sur ce lieu, à la nécropole protohistorique; mais rend aussi hommage à la façon dont la mort sert la vie dans les cycles naturels. Espace construit par les apports successifs en plantes mortes en pot - et entretenu - c'est un jardin où les plantes, domestiquées et assujetties aux soins des hommes, retournent à un temps biologique, celui de la dégradation et leur assimilation par les organismes vivants.

Cet appel à participation est essentiel à ma démarche, où le public apporte autant que l'auteur, par son regard à la pluralité d'interprétations de la sculpture et où ils peuvent se rencontrer.

Les balises mobiles, autre temps de l'intervention proposée, illustrent les relations complémentaires des organismes vivants dans la transformation des déchets. Le promeneur repère, identifie et signale un déchet et son assimilation à venir par le vivant et la balise à l'aide d'une pastille biodégradable ; paradoxe de ce geste, le promeneur mime ainsi une pollution, l'apport d'un intrus et s'implique dans la réflexion sur le déchet. »

Michel Blazy, artiste plasticien consulté pour l'intervention sur la réserve naturelle dans le cadre d'une commande publique, in Covalences n° 54, hiver 2005, p. 5

Michel Blazy place au centre de sa recherche l'action du temps sur la matière du vivant.
Cette recherche est à mettre en parallèle avec l'accompagnement des processus naturels d'évolution du paysage, une des missions fondamentales de conservation de la réserve.

Cette œuvre, réalisée dans le cadre de « la commande publique », constitue une approche sensible et artistique de l'environnement de la réserve naturelle, en complément de clés scientifiques proposées à la Maison de la Nature.

L'œuvre de Michel Blazy se décline sous plusieurs formes, en symbiose avec le cycle de la matière :
- Le "jardin des plantes mortes en pots",
- Les "tables à offrandes",
- Le "kit de repérage des restes"

Le choix des matériaux, argile cuite, composant le jardin et les tables à offrandes n'est pas le fruit du hasard. Il prend en compte le caractère archéologique, « ancestral », de la réserve.

→

Le jardin
des plantes mortes en pot

"Le jardin des plantes mortes en pots", témoigne de l'état domestique et de la fin de vie des plantes cultivées en pots. Cette « nécropole végétale » est approvisionnée, notamment par les enfants des écoles, avec des plantes d'intérieur desséchées.

Dans ce jardin se côtoieront des espèces étrangères aux écosystèmes de la réserve.

Jardin mode d'emploi ... par Michel Bl

« Vous avez certainement remarqué qu'il y a entre l'école de Marolles et l'entrée de la réserve un nouvel espace rectangulaire d'une soixantaine de mètres carrés, carrelés de dalles de terre cuite, c'est: " Le jardin de plantes mortes en pots". C'est un espace public qui a pour but de développer une activité étrange à laquelle tout le monde peut se livrer

C'est une sorte de cimetière un peu particulier, pour plantes "industrielles", que l'on remet dans le cycle du vivant, simplement en les déposant sur cet espace dallé.
C'est aussi un jardin et même plusieurs jardins en un seul.

Voici son fonctionnement

En premier, on récupère les plantes mortes, à la maison, chez les amis, dans la rue, et on les dépose à l'école ou à la" Maison de la Nature".

Première visite du jardin

On emmène les plantes mortes dans le "Jardin des plantes mortes en pots".
Là, on les dépote en prenant soin de ne pas briser leur motte.
On les place dans les sous-pots.
On remplit d'eau le sous-pot.
On balaie les dalles.

Deuxième visite du jardin

On revient un mois après et on observe ce qui s'est passé quand on n'était pas là. Tout ce qui a changé depuis la dernière fois. Ce qui disparaît et ce qui apparaît.

La plante morte l'est toujours ; elle est encore plus sèche, elle perd ses feuilles, et il ne restera bientôt plus que les branches nues.
Sur sa motte plusieurs changements :
son contour s'est légèrement érodé,
il y a des feuilles mortes, certaines d'entre elles n'appartiennent pas à la plante,
il y a aussi des plantules qui sont arrivées là par hasard,
il n'y a plus d'eau dans les sous-pots.

On considère à partir de maintenant que ces petites mottes sont des jardins à part entière. Il y a autant de plantes mortes dépotées que de mini réserves de terre, que de jardins. Des "jardins - mottes"qui évoluent au pied des plantes mortes

Des jardins où la seule règle est de ne pas planter de nouveau végétaux.
On peut ne rien faire, on laisse faire
On peut déplacer les plantules, en les prélevant entre les dalles
On peut supprimer des plantules.
On peut tailler les plantes
On procède uniquement par soustraction ou déplacement c'est à dire sans rien planter de nouveau.
Bien que les gestes de jardinage et l'espace des jardins soient « minimal », la variété de jardin que l'on peut faire est infinie, mais voici quelques exemples.

Pour obtenir :
- un jardin de mousses, il faudra arracher systématiquement toutes les plantules qui apparaissent sur la motte.
- un jardin sauvage ? Remplir simplement d'eau les sous-pots , laisser faire et revenir.
- un jardin de bonzaï ? Repérer une motte où un jeune plant d'arbre est en train de se développer. Pincer délicatement le bourgeon terminal du futur arbre et revenir chaque années tailler cet arbre
- Un jardin de pissenlits ? Repiquer tous les pissenlits qui poussent entre les dalles.

On remet de l'eau à chaque nouvelle visite. On balaie les dalles et on met les balayures à la poubelle.
On tasse le contenu de la poubelle. Lorsque la poubelle est pleine, on la retourne à proximité du jardin mais pas sur les dalles, comme un pâté de sable. »

Les tables à offrandes

Les visiteurs déposent des matières organiques mortes trouvées sur les sentiers de la réserve sur le plateau de chaque « table à offrandes » devenant ainsi « nécropole miniature » .
Au fil du temps ces restes de végétaux et d'animaux se décomposeront et se transformeront, en mini jardin suspendu où se mêleront champignons, mousses et nouvelles plantes...

Tables mode d'emploi ... par Michel Blazy

« Déposez sur les "Tables à offrandes" des restes d'origine animale ou végétale ramassés pendant votre promenade. »

Le kit de repérage des restes

"Le Kit de repérage des restes" est une édition d'artiste et aussi un guide naturaliste pédagogique. Il accompagne le regard qu'ont les enfants et les familles sur leur environnement naturel.

Un classeur contient différentes fiches illustrées par le dessinateur et naturaliste Dominique Mansion, et des pastilles de balisage mobile biodégradables.

Ces pastilles, de pain azyme, colorées, permettent aux visiteurs de pointer sur leur parcours quatre catégories de découvertes : pollution humaine (pastille noire), reste végétal (pastille bleue), reste animal (pastille rouge) et matière fécale (pastille jaune).

Ce balisage parsèmera le paysage de la réserve de touches colorées temporaires.

Kit mode d'emploi ... par Michel Blazy

« Dans le kit, tu trouveras une pochette plastifiée. Elle contient des pastilles de quatre types distincts.
Le premier type montre une branchette à terre ; le deuxième, une crotte ; le troisième, un animal mort ; la quatrième, une canette écrasée.

Grâce à ces pastilles, tu pourras identifier, au cours de ta promenade, les différents restes et déchets que tu rencontreras ; certains sont d'origine naturelle, d'autres manufacturés, sont produits par les hommes.

Dans ce classeur, tu trouveras aussi des clous qui te permettront de planter les pastilles dans le sol. Il te faudra être vigilant pour noter tout ce à quoi tu ne prêtes, le plus souvent, pas attention et qui manifeste une grande activité.
Tout en marchant sur le sentier, regarde bien autour de toi, sur les côtés, mais aussi à tes pieds.
Quand tu aperçois un reste, prends une pastille et plante-la dans le sol avec un clou, à l'endroit où tu as trouvé le reste.
Pour les déchets humains, ramasse-les et, à leur place, plante une pastille noire avec un clou en bois.

En te reportant ensuite aux fiches correspondantes de ton classeur (elles sont indiquées par des pastilles identiques), tu en apprendras plus. »

Carte
du parcours artistique

T2

T1

100m

100m

Grand-Pierre

la

de

Parcours ouvert toute l'année

Parcours fermé d'octobre à février

Balises

Tables à offrandes

Voie sans issue

S1, S2 : Sépultures protohistoriques

Limite de la réserve

fourrés)

Entrée de la réserve

Vers la Maison de la Nature
et le Jardin des plantes mortes en pots

Plan d'accès

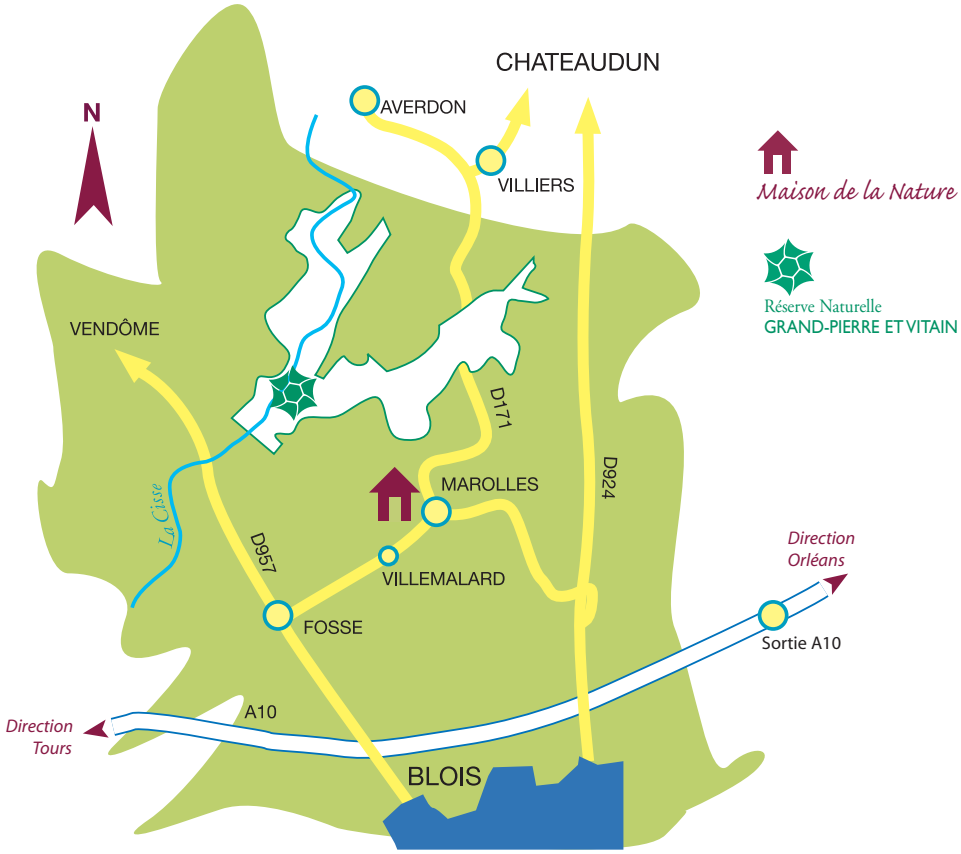

CDPNE
Comité Départemental
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS
Tél 02.54.51.56.70 - Fax 02.54.51.56.71
E-mail : cdpne@wanadoo.fr
Site internet : http://wwww.cdpne.org

Conception graphique : **Peggy Chopin** - 06 74 29 48 25 - **www.design-peggy.com** - Crédit photos : CDPNE